IMPORTANCE SIGNALEE
Pensez dès à présent à souscrire
votre abonnement « usagers pendulaires CGN »
pour l'accès aux parcs de stationnement municipaux
Rendez-vous sur **www.yvoire.fr**



INFORMATION A L'ATTENTION DES USAGERS DE LA NOUVELLE LIGNE CGN N3 YVOIRE – NYON

STATIONNEMENT DE VOS VEHICULES A YVOIRE

MODE D'EMPLOI

Automne – Hiver 2015-2016



www.yvoire.fr




Régie municipale des Parcs de stationnement d'Yvoire
25, Rue des Bouchets – 74140 Yvoire
+33 (0)6 84 24 69 29- parking.yvoire@orange.fr- www.yvoire.fr

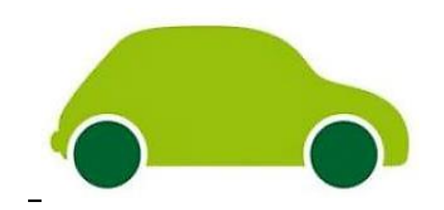


>>> Si voiture

2 possibilités s'offrent à vous :

→ 1- Les parcs de stationnement municipaux

→ 2- Le Parking prive SARL Les Remparts



→ 1- PARCS DE STATIONNEMENT MUNICIPAUX

*La Commune d'Yvoire propose pour les usagers pendulaires de la ligne N3 Yvoire – Nyon **justifiant d'un abonnement ou d'un titre de transport multicourses** CGN, **une carte sans contact rechargeable** leur permettant d'accéder sur les parcs de stationnement municipaux payant toute l'année à des conditions privilégiées.*

Conditions d'acces aux differents parcs de stationnement municipaux

Parc de stationnement municipal Pré Ponce – Chemin de Feycler

>> **370 places**

>>**Accessible** **toute l'année uniquement avec la carte sans contact « usagers pendulaires CGN »** chargée (à noter des travaux de stabilisation durable du parking sont programmés pour l'hiver 2015/2016)

>> 5 à 7 minutes à pied de l'embarcadère

Parc de stationnement municipal Les Jardins – Chemin de Feycler

>> **90 places**

>> **Accessible** **du 1er novembre au 29 février uniquement avec la carte sans contact « usagers pendulaires CGN »** chargée

>> 5 minutes à pied de l'embarcadère

Parc de stationnement municipal Cité médiévale – Rue des Bouchets

>> **240 places**

>> **Accessible** **du 1er novembre au 29 février uniquement avec la carte sans contact « usagers pendulaires CGN »** chargée

>> 5 minutes à pied de l'embarcadère

ATTENTION : vous pourrez bien entendu accéder aux parcs de stationnement municipaux sans la carte sans contact en retirant un ticket à la borne d'entrée. Toutefois vous ne pourrez en aucun cas prétendre à bénéficier du tarif privilégié frontalier accordé et vous devrez vous acquitter des droits de stationnement afférents à votre période de stationnement sur le parking considéré.
A NOTER : en cas d'évènement particulier vous pourrez être invités à suivre une autre organisation à la lecture du jalonnement dynamique d'information existant.



Carte Sans Contact abonnement « Usagers Pendulaires CGN », quel fonctionnement ?

Souscription Initiale

>> Condition impérative pour souscrire l'abonnement : pouvoir justifier d'un abonnement ou d'un titre de transport multicourses CGN en vigueur.

>> Tarif : FORFAIT DE 2 € donnant droit **au maxima à 24 heures de stationnement consécutives** entre une entrée et une sortie. Au-delà des 24 heures, l'usager engagera un second forfait de 2 € ainsi de suite. Exemple : 96 heures consécutives de stationnement = 8 €, soit 4 forfaits à 2 €.

>> Validité de la carte* : tous les jours de l'année **y compris les week-ends et jours fériés**

>> Comment se procurer la carte sans contact « usagers pendulaires CGN » :

→ **Compléter** le formulaire **« Abonnement usagers pendulaires CGN »** disponible :

- Auprès de la Régie des Parcs de Stationnement (Bureau Parking Cité Médiévale)
- Ou sur simple demande par **mail** parking.yvoire@orange.fr
- Ou sur le site www.yvoire.fr

→ **Déposer** auprès de la Régie des Parcs de Stationnement (Bureau Parking Cité Médiévale) les documents afférents à votre abonnement :

- Copie de votre carte grise
- Copie de votre abonnement ou titre de transport Multicourses CGN
- Votre règlement afférent à la souscription

Durant les permanences du service :

- Du mardi au dimanche de 10h à 12h
- Tous les jours de 16h à 19h

Recharge

>> **Comment recharger la carte sans contact « usagers pendulaires CGN »** :

→ **Quand** : possible tous les jours 24h/24
→ **Où** : aux caisses automatiques des parcs de stationnement municipaux
→ **Comment :** choisir le montant de votre recharge (minimum 12 €) et règlement immédiat
→ **Mode de règlement** : espèces ou CB

Pour toutes demandes particulières sur site ou en cas de dysfonctionnement d'un appareil, les usagers pendulaires CGN seront invités à prendre attache avec l'agent en service de la Régie des Parcs de Stationnement par l'intermédiaire d'un interphone à disposition sur chaque équipement de péage.

*** ATTENTION : CHAQUE TRIMESTRE L'ABONNE DEVRA IMPERATIVEMENT PRESENTER AU BUREAU DE LA REGIE DES PARCS DE STATIONNEMENT LA COPIE DE SON ABONNEMENT OU TITRE DE TRANSPORT MULTICOURSES CGN EN COURS DE VALIDITE CONFIRMANT SON STATUT ET SES DROITS D'ACCES A CE TITRE. EN CAS DE NON RESPECT, LA CARTE SERA SUSPENDUE JUSQU'A PRESENTATION DES DOCUMENTS A JOUR.**

→ 2- PARKING PRIVE SARL LES REMPARTS

>> **200 places**
>> **Accès après règlement du forfait de 2 € par jour à la borne d'entrée**
>> Mode de règlement : espèce ou CB
>> 5 minutes à pied de l'embarcadère

Contacts pour le Parking privé SARL Les Remparts
Tel : 06 63 42 05 00 ou 06 09 40 53 56 - info@bobinelec.fr



>>> Si moto ou scooter

2 parkings gratuits





Parking motos sur Rue des Terroz
>> 31 places
>> 3 minutes à pied de l'embarcadère

Parking motos sur Rue des Bouchets
>> 30 places
>> 5 minutes à pied de l'embarcadère

>>> Si velo

4 parkings gratuits



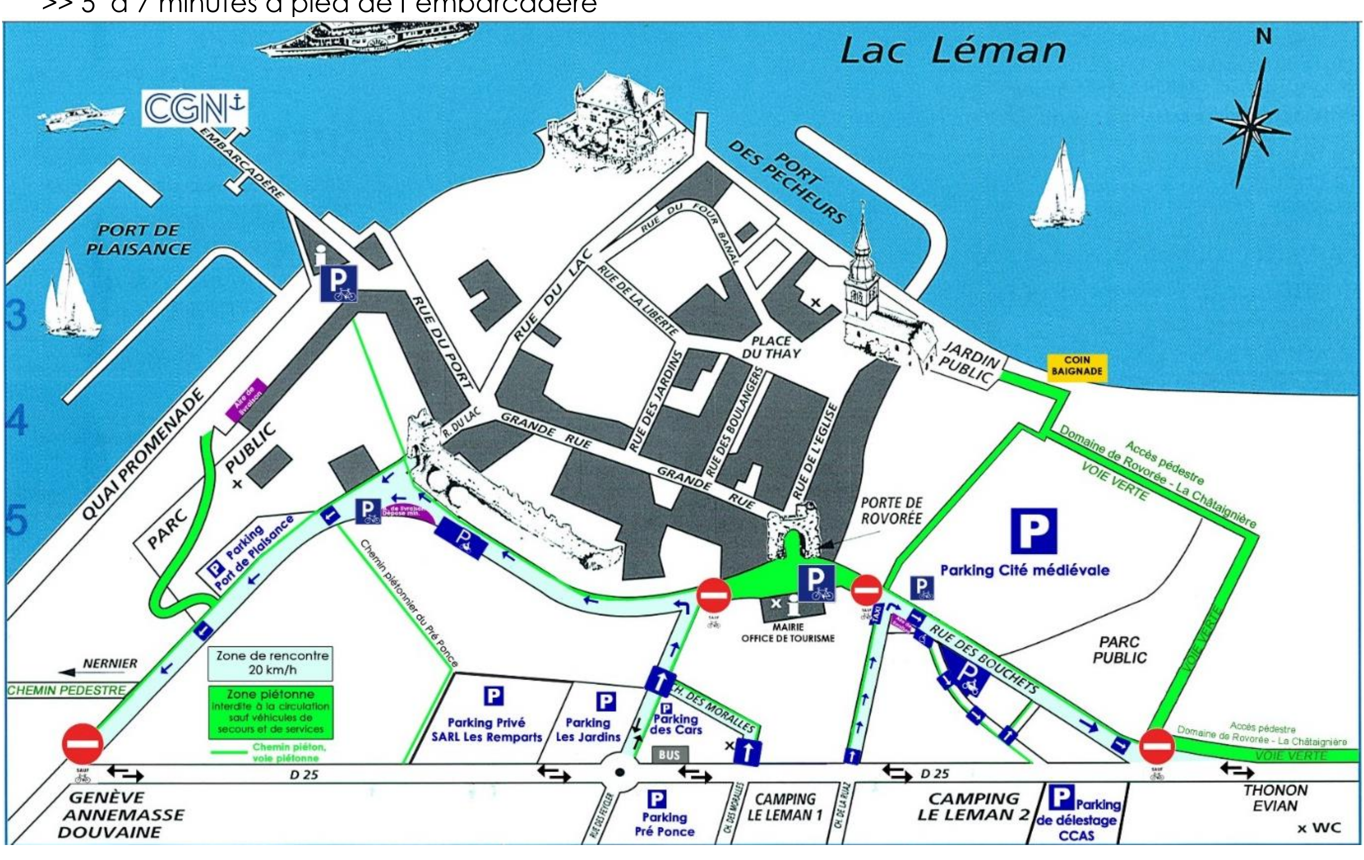
Parking vélos Place du Port de plaisance
>> 24 places
>> Jouxtant l'embarcadère

Parking vélos Porte de Nernier
>> 12 places
>> 3 minutes à pied de l'embarcadère

Parking vélos Place de la Mairie
>> 12 places
>> 5 minutes à pied de l'embarcadère



Parking vélos Rue des Bouchets (à côté du bureau de la Régie municipale de stationnement)
>> 6 places
>> 5 à 7 minutes à pied de l'embarcadère



Régie municipale des Parcs de stationnement d'Yvoire
25, Rue des Bouchets – 74140 Yvoire
+33 (0)6 84 24 69 29- parking.yvoire@orange.fr- www.yvoire.fr

